Image not found or type unknown

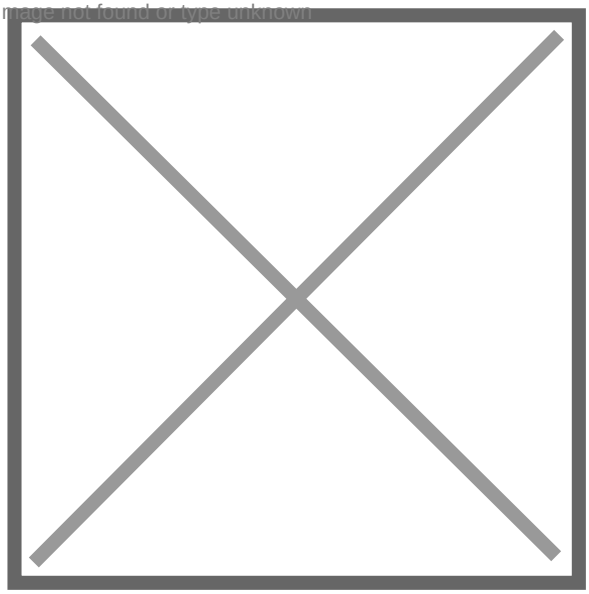

Convoqué au tribunal dans les dom pour revision de la pension pou

Par **gwennn**, le **09/12/2008** à **16:20**

bonjour a tousrnrnmon pere paie une pension alimentaire, du moins elle est saisi sur son salaire, bon de ce cote je connais mes droitsrnrnle probleme etant que ma mere a reçu une convocation au tribunal de guyane, pour la pension alimentaire car mon pere ne veut plus la payer!rnrnma question etant : nous n avons pas l argent pour faire un voyage dans les dom pour une convocation, que doit on faire, car si on ne se presente pas elle va perdre ses droits a la pension alimentairernrnje vous remercie de vos reponse!!

Par **jeetendra**, le **09/12/2008** à **16:29**

bonjour, faite vous représenter par un avocat sur place en Guyane, cordialement

Par **gwennn**, le **09/12/2008** à **16:32**

merci de votre reponse, rnmais je ne connais personne la bas et puis comment en trouver un (bon) ??rnrnla seule solution est de se faire representer la bas ??rnrnen meme temps mon pere ne s est jamais occupe de moi je ne l ai pas vu pendant 10ans, donc la pension est le seul geste (forcé) qu il a envers moi !rnrnje veux que celle qui nous represente sache tout ça et le demontre!rnrnle soucis est que c'est le mois prochain!!

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés